



# L'ECHO BOISSILLON

**N°31 – Juillet 2019**



## Sommaire

Edito	p 2	Résultats des élections européennes	p11
Cérémonie du 8 Mai	p 3	Occupation du Parc Loisirs	p12
Boum de fin d'année scolaire	p 3	Urbanisme	p13
Fête patronale	p 4	Futur Centre de loisirs / Restauration	p13
Chantier Brisfer	p 4	Fermeture administrative du camping	p14
75 <sup>e</sup> anniversaire de la Libération	p 5	Kermesse de l'AEEB	p15
Remise des dictionnaires	p 6	ASBC	p16
Intervention Police du 25 Mai	p 6	Moustique Tigre	p17
Le Président du CD à Boissy	p 7	Programme d'été - Centre de Loisirs	p17
Remerciements	p 7	Incivil'été 2019	p18
Mise aux normes du parvis de l'église	p 8	Opération Sécurité Vacances	p18
Travaux d'été	p 9	AMAP en Gâtinais	p18
Bornes d'apport volontaire	p 9	Festivités du 14 Juillet	p19
Nouveau praticien sur Boissy	p 9	Forum des associations	p19
Essonne verte / Essonne propre	p10	Fermetures estivales	p19
Meilleur Apprenti à Boissy	p10	Etat civil / Urbanisme	p20
CityTour – le 2.0	p10	Agenda	p20



## Ephé« maire »

L'heure du bilan de ce premier parcours de 5 ans et quelques mois s'avère essentiel.

Une mission au niveau local enrichissante et prenante tant personnellement qu'intellectuellement, avec des déceptions, mais aussi de belles réalisations. C'est au long de ce parcours que j'ai découvert qu'être maire ne s'invente pas et que la plus formatrice des institutions est celle de la proximité.

Comme un enfant apprend la vie par étape, la mission de maire rural est la meilleure des écoles. C'est l'école du système D et de la disponibilité H24, 7j/7. Pas d'intermédiaire pour régler les problèmes du quotidien ou pour négocier des contrats et présenter des dossiers. Tout se fait sur un mode « artisanal », mais quelle satisfaction lorsque tout cela aboutit à l'amélioration du quotidien et à la préservation du village.

Dans mon « jeune » parcours de maire (sans étiquette), pas de place pour la politique, l'essentiel c'est d'avoir autour de soi des personnes avec la même envie de préserver les intérêts de notre village. Cette mixité d'idée apporte le petit plus qui permet de faire évoluer et aboutir les projets dans l'intérêt de tous.

Si l'on veut comprendre et agir, il faut être dans la réalité du quotidien, non pas de « Germinal » ni de « cour des miracles », c'est essentiel pour que chacun puisse évoluer en toute sérénité. Les services de proximité sont indispensables à la vie d'un village, et pourtant, pour faire des économies de « bout de chandelle » tout est centralisé vers des pôles qui ne sont pas toujours géographiquement proches.

En tant qu'éphé« maire » rurale, je suis bien loin de ces batailles politiques qui n'ont aucun effet bénéfique sur la vie quotidienne et l'environnement. Elles ne sont au service que du « pouvoir » personnel, « à qui aura le graal » et bien loin de nos préoccupations.

Certes il faut une gouvernance, mais qu'elle soit au cœur des inquiétudes et que chaque équipe municipale, aussi minime soit-elle, puisse être considérée comme une des pièces du rouage à prendre en compte pour que la machine avance.

Aujourd'hui, l'image de la « politique » n'a plus de sens, il est bien difficile de se positionner sur une ligne sachant que ce qui est primordial en politique n'est pas de résoudre les problèmes, mais de trouver les failles pour mieux servir les ambitions personnelles.

Ce qui sera essentiel, c'est de préserver la gouvernance municipale, pour ne pas voir les villages disparaître et garder aux habitants la capacité de s'exprimer au travers de leur commune. Les maires ruraux resteront les plus accessibles pour la majorité des administrés.

J'ai choisi avec mon équipe en place de me représenter, un peu plus expérimentée, avec 5 ans de mandat dans mon parcours, toujours sans étiquette, et au service du village. Ma seule ambition sera de préserver au mieux les intérêts et la place de notre commune dans le paysage intercommunal et départemental.

S. SECHET



## **Cérémonie du 8 mai 2019**

Cette année, malgré le froid et la pluie, la cérémonie s'est bien déroulée. Nous avons pu écouter un poème énoncé par les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire. Nos petits conseillers ont été à la hauteur de leur mission tant dans la lecture du texte officiel que dans l'accompagnement des officiels pour le dépôt de gerbes.

La cérémonie s'est terminée dans la salle du conseil pour le verre de l'amitié.



A.VAUTHIER



## **Boum de fin d'année scolaire**

C'est le mardi 25 juin 2019 que la dernière édition de cette boum scolaire de fin d'année voyait le jour. 63 élèves de l'école Anne Frank répondaient présent malgré la forte chaleur et s'empressaient d'entrer pour tous se retrouver dans la salle des fêtes. L'équipe municipale encadrante, secondée pour l'occasion de quelques conseillers juniors, décidait d'agir en fonction et d'entrecouper plus fréquemment de pauses la soirée.

Le « Clown COQUELICOT » et son assistante ont d'ailleurs redoublé d'ingéniosité pour maintenir en éveil l'attention des participants qui ont une nouvelle fois été enchantés par les animations proposées. Concours de danse, quiz et tours de magie se sont succédés pour le plus grand bonheur de tous, avec à l'issue la traditionnelle remise de petits cadeaux aux lauréats.



L'ensemble se poursuivait sur des morceaux musicaux judicieusement choisis avec des jeux de lumière. Cet événement festif se déroulait une nouvelle fois de la meilleure des manières et les adultes s'accordaient à dire que les enfants s'étaient tous très bien tenus, malgré les conditions climatiques un peu plus difficiles que les années précédentes.

F. AUCOULON

## Fête patronale

Cette année encore, le village a accueilli les forains pour la fête patronale les 10, 11 et 12 mai 2019. L'installation des forains n'a posé aucun problème majeur, nous avons pu accueillir sur le Parc Loisirs de nouveaux manèges pour la plus grande joie de nos petits Boissillons. La fête, comme chaque année, a connu une ambiance sympathique.



La retraite au flambeau a été animée par les Jazzdiniers qui ont mis de l'ambiance sur notre défilé. Ce dernier s'est terminé sur le Parc Loisirs ou un spectacle d'alchimiste de la troupe « Bleu nuage » a pu ravir petits et grands.

A. VAUTHIER



## Chantier BRISFER

Dans le cadre des politiques publiques du SIREDOM en matière d'éco-citoyenneté et de préservation de l'environnement, plusieurs communes bénéficiaient de chantiers BRISFER pour l'année 2019.

La commune de Boissy le Cutté avait été retenue pour la période du 29 avril au 03 mai 2019.

Sept jeunes volontaires, encadrés par deux animatrices du SIREDOM, participaient à des opérations de nettoyage et de mise en valeur des sites communaux, des espaces verts et forestiers.

Leur travail se concentrait durant cette période, sur le Chemin de la Margaille ainsi qu'aux abords du château d'eau et du Parc Loisirs de notre village.

Les membres de cette brigade recevaient une formation théorique sur site et apprenaient ainsi à utiliser les équipements et outils.

A l'issue de ce chantier, une petite cérémonie était organisée pour remettre à chacun d'entre eux une attestation de participation et une gratification en chèques cadeaux multi-enseignes.

Les intéressés étaient visiblement enchantés de cette expérience, qu'ils n'hésiteront pas à renouveler.

F. AUCOULON



## 75<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération du Sud-Essonne

L'événement se tenait le samedi 18 juin 2019, au Mémorial du cimetière américain à Villeneuve sur Auvers. Il était organisé par l'association MACVA91, avec l'aide du Conseil Départemental de l'Essonne, pour honorer dignement ce 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des communes du Sud Essonne.

Mme le maire de Boissy le Cutté et quelques élus, accompagnés de nos jeunes Conseillers Municipaux Juniors, se trouvaient honorés de pouvoir se joindre à cette cérémonie du souvenir.

A cette occasion, des délégations civiles et militaires, américaines, allemandes, anglaises et canadiennes étaient présentes pour rendre hommage aux 543 soldats qui furent enterrés à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Ce cimetière a été le lieu de sépulture de 303 alliés (américains, britanniques et canadiens), 225 allemands et 15 français, combattants de l'ombre, tous tombés lors des combats de 1944.

Accompagnés de leurs homologues des villages voisins, nos jeunes conseillers participaient activement à la cérémonie et se plaçaient de part et d'autre du Mémorial, non loin du lieu de dépôt de gerbe. Un jeune élu de chaque commune arborait le drapeau « Les Enfants de l'Essonne », que le département nous avait fait parvenir, lors du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale.

Le spectacle était ensuite assuré par des passages à basse altitude d'avions historiques et du largage de deux parachutistes qui atterrissaient à proximité du parterre des officiels.

L'ensemble se terminait autour d'un cocktail, où plusieurs générations pouvaient se retrouver et renouveler leur attachement à cette transmission du devoir de mémoire.

F. AUCOULON





## Remise des dictionnaires et Fête des écoles

Le samedi 29 Juin 2019 avait lieu la fête des écoles NIKI DE SAINT PHALLE et ANNE FRANK durant laquelle Mme le maire et son adjoint en charge de la Commission Scolaire remettaient les dictionnaires pour chaque fin de cycle scolaire.

L'événement débutait par la chorale des élèves de l'école élémentaire, suivie de la remise des dictionnaires pour les élèves des classes de CE1 et de CM2. Ces derniers recevaient également de la part des enseignantes et sous l'impulsion du Ministère de l'Education Nationale, un recueil de vingt-six fables de Jean de La Fontaine. La partie primaire se terminait par une exposition de leurs réalisations durant cette année.

La fête se poursuivait avec le spectacle des élèves de l'école maternelle, puis la remise des dictionnaires pour la grande section et enfin, l'exposition des œuvres des deux classes.

Nous nous quittons ensuite pour assurer la tenue de la kermesse des écoles qui venait clore cette journée bien remplie.

F. AUCOULON



## Intervention de la Police Intercommunale le 25 Mai

Incivilités et stationnement gênant aux abords des écoles mettent en danger en premier lieu les enfants.

Nombre de parents se plaignent, à juste titre, de l'anarchie provoquée par le stationnement depuis toujours aux heures de pointes, celle de la rentrée et de la sortie des classes, une belle pagaille...

En cause, cette mauvaise habitude prise par les parents de se garer n'importe où pour déposer ou venir chercher leurs enfants.

Devant le constat affligeant de l'incivilité qui règne aux alentours de 8h30 et 16h30 devant les écoles (stationnement anarchique gênant la circulation, stationnement sur les arrêts de bus, les trottoirs) les élus en charge de la sécurité ont demandé à la Police Intercommunale de programmer des contrôles sur ces créneaux horaires et de verbaliser si nécessaire.

Certains parents concernés par ce stationnement sauvage ont pris comme excuse la fermeture du parking de l'école maternelle qui, pour rappel, est imposé par le Plan Vigipirate.

Pour compenser ce manque, le parking de la mairie reste accessible pour stationner, mais il est vrai qu'il faut faire quelques pas pour aller jusqu'aux écoles.

Pour les parents qui ont crié au scandale sur la mesure de sécurité prise par la commune, je dirais que la sécurité des enfants passe avant le bien être des parents.

Ce sont des parents d'élèves qui ont signalé l'abus de stationnement. Nous n'avons fait que répondre à leur demande.

L'EQUIPE MUNICIPALE

Tu vas voir que bientôt ils vont se garer dans la cour de l'école





## Le président du Conseil Départemental à Boissy le Cutté

Le 26 avril, le Président du Conseil Départemental M. FRANÇOIS DUROVRAY, le président de la CC ENTRE JUINE ET RENARDE M. JEAN-MARC FOUCHER, nos conseillers départementaux Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET et M. GUY CROSNIER étaient présents à Boissy-Le-Cutté pour répondre à l'invitation de l'équipe communale sur le projet d'une déviation.

De nombreux camions ou bus scolaires sont en difficulté pour passer l'intersection des RD191 et RD 56.

Mme REINE, la propriétaire du FER A CHEVAL, a expliqué au président M. FRANÇOIS DUROVRAY les problématiques qu'elle rencontre.

A l'issue de cette visite, M. DUROVRAY a informé les élus que le département prendrait à sa charge 50% des frais de l'étude de faisabilité de la déviation, en partenariat avec la CCEJR représentée par son président M. JEAN-MARC FOUCHER.

Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET et M. GUY CROSNIER seront au côté de l'équipe municipale pour faire aboutir ce dossier.

Une belle avancée !

S. SECHET



## Remerciements

Parce qu'un village ne se construit pas seul !

Depuis 2014 notre village évolue au rythme de multiples réalisations.

Afin de remercier comme il se doit les différents acteurs qui ont contribué à la réalisation des projets communaux, une cérémonie de remerciements a été organisée par l'équipe municipale le samedi 11 Mai 2019 à la Salle des Fêtes en présence de nombreuses personnalités et partenaires.

S. SECHET



## Mise aux normes PMR du parvis et de l'entrée de l'église

Pour répondre à notre Agenda d'accessibilité, l'église était inscrite pour une mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

En 2018, les élus ont été informés de l'existence d'une Association, basée à La Ferté Alais, qui recherchait des chantiers patrimoniaux dans la région. Tout naturellement, nous avons pris contact avec les responsables de cette association, et après avoir étudié le projet, un calendrier pour la réalisation d'une rampe d'accès et du rejointement des pavés de l'Eglise a été mis en place.

Ce chantier a été réalisé avec des matériaux respectant l'environnement et l'architecture du lieu. M. DOMINIQUE PETIT, habitant de Boissy, a apporté son aide bénévole à l'équipe de l'association composée de jeunes venus de pays différents. Nous saluons sa participation qui était spontanée.

Le Samedi 22 Juin, le parvis de l'église a été inauguré, en présence de Mme CHAMBARET Conseillère Départementale, Mme PROUD'HON, chargée de la jeunesse et citoyenneté au département, M. LUC LENORMAND président de l'Association VIR'VOLT, M. BENJAMIN PUEL encadrant technique, des bénévoles de l'association, de M. DOMINIQUE PETIT, de Mme SECHET Maire et des conseillers municipaux.

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre la médaille de la Ville de Boissy le Cutté aux représentants de l'association, de dévoiler une plaque apposée sur la rampe d'accès de l'église et de remercier les participants à ce chantier pour le travail accompli.

S. SECHET



### Association VIR'VOLT "LE CHANTIER SOLIDARITE JEUNESSE"

Le chantier est un outil au service de la participation de tous à une construction concrète de la paix. Le contenu du chantier peut varier, de la restauration de petit patrimoine bâti à un chantier « nature » (potager, espaces verts), en passant par des projets culturels (festival de musique) ou d'animation dans les quartiers.

S'appuyant sur une pédagogie originale, celle du vivre- et du faire-ensemble, notre projet permet à des individus d'horizons différents de se rencontrer et de se construire quels que soient les parcours de chacun.





## Les travaux de l'été

Le programme de sécurisation des voiries de la commune va être relancé avec marquage de stationnements et pose de panneaux.

Le Département et la CCEJR ont démarré le chantier du croisement de la Rue des Champs et de la RD191 (future sortie des nouveaux bâtiments prévus Cantine et Centre de Loisirs).

Dans le même temps, la mise en place d'aménagements sécuritaires provisoires va être faite par le Département sur la rue des Vignes et la rue des Sablons, ainsi que l'aménagement du croisement au niveau du Maxi-Market. Ces aménagements deviendront définitifs s'ils ont montré leur efficacité sur la circulation, la vitesse et la sécurisation des voies.

Comme chaque année, l'été sera également l'occasion de multiples petits chantiers de réparation au niveau des écoles et de la commune.

S. SECHET

## Bornes d'apport volontaires

Une évolution est prévue prochainement sur le site des bornes d'apport volontaire : dès que possible les bornes aériennes de collecte du verre vont être déplacées aux abords du camping afin d'atténuer la concentration de bornes devant le site de la société STRF.

Les bornes aérienne jaunes vont être supprimées (la borne jaune enterrée est déjà condamnée depuis quelques temps) car elles ne sont plus d'actualité. En effet tous les emballages (vides), le papier et le carton sont jetables dans les poubelles jaunes collectées en porte à porte sur la commune.

J. ALLEAUME

## Un nouveau praticien sur Boissy

Monsieur MICHEL LERAT, hypno thérapeute, s'est installé début mai dans le pôle santé de Boissy le Cutté.

La prise de rendez-vous de consultation se fait sur le site DOCTOLIB :  
<https://www.doctolib.fr/hypnotherapeute/baulne/michel-lerat-baulne>

L'hypnose thérapeutique peut vous accompagner dans la gestion des déséquilibres dus au Tabac, Addictions, Stress, Anxiété, Phobies, Dépression, Troubles du sommeil, Troubles Alimentaires, Stérilité, ...

**Horaires et contact** Du Lundi au Vendredi : 09h00 - 19h00  
Samedi : 09h00 - 13h30  
Tel : 07.71.56.63.35  
Mail : mlerat@mlhc.fr



## Essonne Verte – Essonne Propre

Les deux écoles ont participé une nouvelle fois durant la semaine du 20 Mai dernier à l'opération Essonne Verte / Essonne Propre.

L'opération consiste à ramasser les déchets afin de retrouver des rues, des chemins et des sentes propres, tout en sensibilisant petits et grands au respect de la nature et des espaces de vie communs.

Comme chaque année, beaucoup de déchets ont été ramassés, prouvant l'intérêt et le bienfait de l'opération. Malheureusement le but n'est pas d'en ramasser le maximum mais de rappeler qu'il s'agit bien de la responsabilité de chacun de jeter ses déchets aux endroits prévus et faire le tri. C'est bon pour le recyclage, c'est bon pour notre cadre de vie et c'est très bon pour la planète !

Difficile pour les maitresses d'expliquer aux enfants le lendemain du ramassage pourquoi il y avait à nouveau des mégots de cigarette par terre devant les écoles et dans les rues...

Vous savez ce qu'il vous reste à faire, merci à vous !

J. ALLEAUME

## Un Meilleur Apprenti en charpenterie à Boissy

Vous le savez, ce n'est pas la première fois, mais nous apprécions tout particulièrement mettre en valeur les jeunes de Boissy quand ils réussissent.

Une fois encore, nous tenons à féliciter chaleureusement CLEMENT LEFUR pour ses deux médailles d'or remportées lors du concours 2019 des meilleurs apprentis. CLEMENT s'est tout simplement imposé comme meilleur apprenti en charpenterie bois au niveau Départemental mais aussi au niveau Régional.

Aux dernières nouvelles, il aurait été élu 'Meilleur Apprenti de France' dans la même spécialité. Le triplet donc pour CLEMENT mais l'année scolaire n'est pas encore terminée pour notre étudiant...

Clément est donc étudiant au CFA compagnonnique de Saint Thibault des Vignes dans le 77. A 18 ans, il est déjà titulaire d'un CAP Constructeur Bois et, à l'heure où vous lirez ces pages, aura certainement reçu les résultats du second CAP qu'il a préparé. En effet, les lauréats du CAP de charpentier seront prévenus le 8 Juillet.



## CITYTOUR

La municipalité a répondu favorablement à l'organisation d'un « CityTour », initié par l'espace Jeunes 2.0, basé à Etréchy.

L'idée est de tourner tous les mercredis du mois de juillet, sur plusieurs communes dépendant de la CCEJR et de proposer des mini-tournois de sports (tchoukball, badminton, volley, etc.)

Ce rassemblement s'effectuera au city stade de Boissy-le-Cutté, le mercredi 24 juillet de 14h à 17h.

Il concerne tout autant les jeunes (11/17 ans) inscrits au 2.0, que les autres jeunes résidents de notre village, même s'ils ne sont pas membres de cette association.

Ces mini-tournois seront encadrés conjointement par un animateur du 2.0 et un éducateur sportif de l'intercommunalité, qui dispose de tout le matériel nécessaire.

Toutes les dates, pour ceux qui seraient intéressés, sont :

- Mercredi 10 juillet de 14h à 17h : city stade de Souzy la Briche
- Mercredi 17 juillet de 14h à 17h : city stade de Villeconin
- Mercredi 24 juillet de 14h à 17h : city stade de Boissy le Cutté
- Mercredi 31 juillet de 14h à 17h : city stade de Boissy sous Saint Yon

F. AUCOULON



Tête de liste	Boissy-le-Cutté
Liste	% des voix
 <b>Jordan BARDELLA</b> PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN	30,60%
 <b>Yannick JADOT</b> EUROPE ÉCOLOGIE	16,17%
 <b>Nathalie LOISEAU</b> RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARGE, LE MODEM ET SES PARTENAIRES	15,92%
 <b>Nicolas DUPONT-AIGNAN</b> LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN. DEBOUT LA FRANCE ! - CNIP	7,71%
 <b>Manon AUBRY</b> LA FRANCE INSOUmise	7,21%
 <b>François-Xavier BELLAMY</b> UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE	5,97%
 <b>Raphaël GLUCKSMANN</b> ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE	4,48%
 <b>Benoît HAMON</b> LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATION.S ET DÉMEDIEM 25	3,23%
 <b>Hélène THOUY</b> PARTI ANIMALISTE	2,49%
 <b>Dominique BOURG</b> URGENCE ÉCOLOGIE	1,74%
 <b>Ian BROSSAT</b> POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT	1,00%
 <b>Nathalie ARTHAUD</b> LUTTE OUVRIÈRE - CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS	1,00%
 <b>Florian PHILIPPOT</b> ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE !	0,75%
 <b>Francis LALANNE</b> ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE	0,50%
 <b>Pierre DIEUMEGARD</b> ESPÉRANTO - LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE	0,25%
 <b>Jean-Christophe LAGARDE</b> LES EUROPÉENS	0,25%
 <b>Florie MARIE</b> PARTI PIRATE	0,25%
 <b>François ASSELINEAU</b> ENSEMBLE POUR LE FREXIT	0,25%
 <b>Nathalie TOMASINI</b> À VOIX ÉGALES	0,25%



## Résultats des élections européennes à Boissy-le-Cutté

Le tableau ci-contre, (source "l'Internaute.com"), présente les résultats des listes ayant obtenu un score non nul à Boissy aux dernières élections européennes.

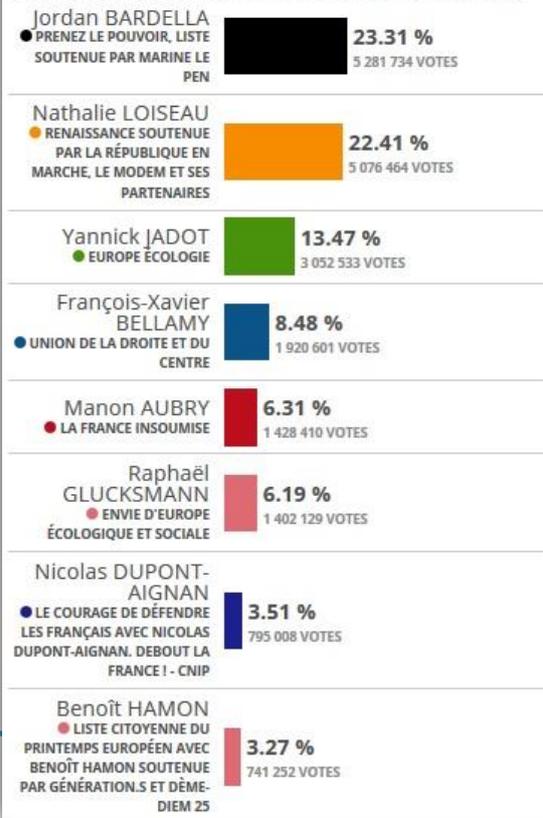
Un taux de participation de 44,87% (420 votants), 2,38% de votes blancs et 1,90 % de votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site de L'Internaute à l'adresse : <https://election-europeenne.linternaute.com/resultats/boissy-le-cutte/ville-91080>

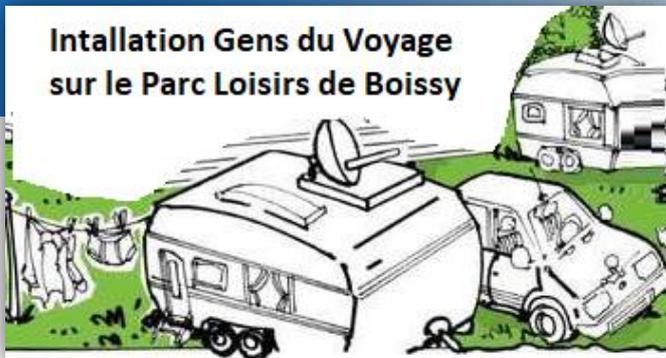
JM DUMAZERT

Résultat national des listes à plus de 3%

### Résultats des élections européennes 2019



## Intallation Gens du Voyage sur le Parc Loisirs de Boissy



### Occupation du Parc Loisirs

Une quarantaine de caravanes des gens du voyage a pris place sur notre Parc Loisirs (ancien stade) le Dimanche 23 Juin. Cette installation en force est difficilement contrôlable et oblige à une réactivité importante.

Mme le maire s'est rendue sur place dès que l'information lui a été transmise le matin même et a fait appel à la gendarmerie pour que l'occupation illicite des lieux soit constatée.

Les démarches auprès de la Sous-Préfecture d'Etampes et de l'ARS (Agence Régionale de Santé) ont été tentées, sans aucun résultat. La commune a dû faire face seule à la gestion de cette installation problématique.

Pour limiter au maximum les nuisances et répondre aux questionnements légitimes des habitants de Boissy, Mme le maire a pris contact avec le porte-parole de la communauté des gens du voyage installés sur notre commune afin de mettre en place une convention et de régler les problèmes de logistique.

Le porte-parole nous a affirmé qu'ils quitteraient les lieux le Dimanche 7 Juillet et sur présentation par la commune de la facture d'eau (la SEE a fait une estimation de consommation par jour et par famille), du service de ramassage des ordures ménagères (location d'une benne auprès de la SEMARDEL en charge des déchets ménagers) et de la remise en état de la clôture, a réglé financièrement le séjour.

Il a été entendu qu'à leur départ Mme le Maire serait présente et ferait l'état des lieux avec le porte-parole de cette communauté afin que le site soit rendu dans l'état initial.

Tout s'est déroulé comme prévu et les gens du voyage ont quitté les lieux le 7 juillet après avoir procédé à la remise en état du site. Aucune répercussion financière ne sera faite sur vos factures d'eau ou votre taxe d'ordures ménagères puisque les factures concernant les gens du voyage ont été réglées par eux.



***Ce qu'il faut savoir : Le schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage est rendu obligatoire par la loi du 5 Juillet 2000 relative à l'accueil des gens du voyage. Il fixe le nombre d'aires d'accueil à réaliser et le nombre total de places en aire d'accueil à atteindre. Ce schéma est élaboré par le préfet et le président du conseil départemental. Il est révisable tous les 6 ans à compter de sa publication.***

***A ce jour, le Schéma départemental ne remplissant pas les conditions du nombre d'aires d'accueil et de places pour les gens du voyage en Essonne, toute procédure administrative engagée pour l'expulsion des gens du voyage en cas d'occupation illicite est renvoyée en procédure juridictionnelle auprès du juge des référés qui est alors saisi par la collectivité. Après avoir désigné un huissier qui relève les identités, il statue dans les meilleurs délais (laissé à l'appréciation du juge). Une fois l'ordonnance d'expulsion prise, l'huissier saisit le préfet en vue d'obtenir le concours de la force publique.***

***L'évacuation forcée peut prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines.***



Chaque commune est donc laissée « seule » pour gérer ce phénomène d'occupation, les procédures étant très ambiguës. Je remercie Mme ELISABETH DAILLY, maire d'Etrechy, d'avoir pris la peine de nous fournir les éléments nécessaires à la meilleure gestion possible de ce type de nuisance auxquelles elle a dû également faire face sur sa commune il y a quelques temps.

S. SECHET

## Plan Local d'Urbanisme

Documents du PLU approuvé



## Urbanisme

En urbanisme, comme dans de nombreux autres domaines, les réglementations évoluent et les nouvelles constructions ne sont pas soumises aux mêmes règles que les constructions existantes.

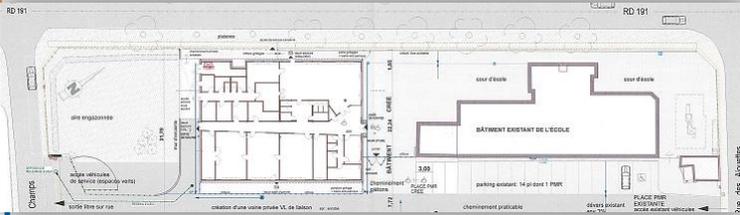
A Boissy, avant Septembre 2016, toutes les constructions édifiées depuis 1986 devaient être conformes au Plan d'Occupation des Sols avec ses règles basées sur les lois et règlements de l'époque.

Depuis Septembre 2016 et l'entrée en vigueur du PLU, les règles d'urbanisme ont évolué: les distances à respecter (entre 2 constructions, entre une construction et la voirie, entre une construction et les limites du terrain,...) ne sont plus les mêmes. Les couleurs autorisées pour les constructions ne sont plus les mêmes, les clôtures autorisées ont aussi évolué... Bref, on ne peut plus construire selon les règles en vigueur avant cette date ou comme on l'entend très souvent "comme l'a fait son voisin" !

Autrement dit, si votre voisin a construit sa maison ou sa clôture avant 2016, il n'est pas dit que vous pourrez faire la même chose. De la même manière, nous ne pouvons pas non plus demander à ce voisin de respecter les mêmes règles que celles que nous vous imposons désormais.

Alors avant d'entreprendre des travaux sur votre construction ou votre clôture, consultez les documents d'urbanisme sur le site internet de la commune ou demandez un rendez-vous avec la Commission Urbanisme. Nous ne sommes pas là pour vous interdire systématiquement de faire ce que vous voulez mais plutôt pour vous expliquer ce que vous pouvez faire ou pas et comment vous pourriez le faire. Le fameux 'mon voisin a fait comme ça' n'a jamais autorisé personne à passer outre les règlements. Merci à vous !

JM DUMAZERT



## Futur Centre de Loisirs / Office de Restauration

Lors de la dernière réunion sur le sujet fin Juin avec la CCEJR, l'architecte, le constructeur et la commune, nous avons appris une mauvaise nouvelle sur la date de livraison de ce complexe.

Jusqu'à présent et après de nombreux reports de livraison, l'ensemble Centre de Loisirs / Office de Restauration devait être livré à la commune clés en main au plus tard début Novembre. C'était la Nième date annoncée pour la livraison de ce projet après Février 2019, puis Mai, Septembre et enfin pour la Toussaint.

A entendre le constructeur, comme il n'a pas reçu les informations de l'architecte qui lui-même attendait un feu vert (de qui ?) pour la réunion multipartite qu'il devait lui-même organiser, la date de livraison clé en main serait maintenant repoussée au 15 Décembre 2019, soit pratiquement 10 mois de retard. ENORME pour un projet qui devait durer moins d'un an ! Il faut dire qu'avec un architecte qui ne supporte pas le stress et un constructeur de mauvaise foi qui se garde bien de réclamer les informations dont il a besoin pour démarrer, on pouvait difficilement faire mieux !

A vrai dire, rien ne nous étonne dans ces retards à répétition. Dès la première réunion avec la CCEJR et l'architecte, la mairie s'était ouvertement interrogée sur le choix de l'architecte, puis ensuite sur le choix du constructeur qui a été sélectionné selon les critères du marché parce qu'il pouvait livrer 2 semaines plus tôt que son concurrent (... mais avec combien de mois de retard !!!).

Enfin, les travaux devraient démarrer rapidement (les modules sont réalisés directement en usine maintenant que le constructeur a toutes les informations nécessaires) et l'installation ne devrait durer que quelques jours avant de faire place aux finitions.

Inutile de vous préciser que nous avons déjà prévu avec la CCEJR, en charge du projet, de nous organiser pour qu'à la rentrée de Septembre, tous les engagements pris par la mairie au niveau des associations, de la cantine et des réservations de la salle des fêtes soient tenus. Des locaux provisoires devraient donc être mis à disposition de la mairie par la CCEJR pour la rentrée.

JM DUMAZERT



## Fermeture administrative du Camping

Quelques explications sont indispensables après la fermeture du Camping « LA BOULINIÈRE » le Lundi 3 Juin 2019, en présence de la Gérante du Camping, de la Police Intercommunale et de Mme le Maire.

Un arrêté préfectoral (2015-PREF/DCSIPC/SIDPC) du 24/01/2015, précise que le terrain de camping « LA BOULINIÈRE » située à Boissy-le-Cutté fait partie des zones soumises à un risque naturel ou technologique prévisible et précise qu'elles sont assujetties aux prescriptions de sécurité définies par l'article 5125-15 du code de l'environnement, obligeant à une gestion réglementée des espaces.

Un procès-verbal établi par la commune le 30/08/2016 notait des infractions à la législation du Code de l'Urbanisme et du Code de l'Environnement.

Un rapport de constatation le 18/10/2016 établi par la Police Municipale Intercommunale faisait état de constructions de chalets intervenues sans autorisation et des dégradations sur les parcelles (arbres coupés, fosse à ciel ouvert...) sur une zone « Espace Boisé Classé ».

En date du 1<sup>er</sup>/02/2017, M. DUGOIN, Président du SIARCE (syndicat gestionnaire de l'assainissement), adressait un avis défavorable au camping pour le réseau « eaux usées » suite au contrôle des installations d'assainissement du camping. En complément, le SIARCE avait renouvelé son avis auprès de la propriétaire du terrain le 20/12/2017 en rappelant la nécessité de remplacer les fosses septiques par des filières de traitement classiques nécessitant moins d'entretien.

La Mairie de Boissy-le-Cutté sollicitait par courrier le 02/03/2018 l'intervention de la Préfecture de l'Essonne en retraçant les différents constats faits et les manquements des propriétaires et gérants du camping et évoquait la dangerosité de certaines installations signalées par le SDIS.

Un courrier de la Sous-Préfecture d'Etampes le 10/07/2018 signifiait à la commune de Boissy-le-Cutté qu'un délai de 6 mois avait été accordé aux propriétaires et gérants, par le substitut de Mme la Procureure afin de régulariser la situation.

Le 11/04/2019 une visite sur site a été effectuée par la Sous-Commission Départementale de Sécurité pour la sécurité des terrains de camping qui a rendu un avis défavorable pour l'exploitation du terrain de camping. Lors de cette visite, la Sous-Commission a mis en garde la mairie: la sécurité des campeurs n'étant pas assurée, la responsabilité de la mairie se trouverait engagée en cas d'incident.

Suite à cet avis, une lettre de mise en demeure a été adressée le 18 avril 2019 à la gérante de l'établissement, ainsi qu'à la propriétaire du site, demandant un échéancier de travaux de remise aux normes des différents points relevés par la Sous-Commission Départementale de Sécurité.

Devant l'ampleur des travaux à réaliser, la gérante du camping, après avoir pris contact avec la municipalité, a fait savoir qu'elle ne réaliserait pas les travaux et que la fermeture restait sa seule solution.

Un délai supplémentaire de 15 jours a été accordé par la commune avant la fermeture administrative pour permettre à la gérante de faire les démarches nécessaires auprès des occupants du camping.

Depuis 2016, la commune n'a eu de cesse de mettre en garde la propriétaire et l'exploitante du camping sur les infractions commises et les réglementations à respecter. La commune a fourni à plusieurs reprises les documents nécessaires pour la régularisation de ces infractions à la propriétaire des lieux sans résultat.

L'exploitation d'un camping répond à des normes et des exigences très contrôlées que chaque gestionnaire doit appliquer pour ne pas mettre en danger les « campeurs » qui y séjournent. Le camping « LA BOULINIÈRE » n'échappe pas à ces exigences d'autant que le site sur lequel il est implanté est une zone boisée classée.

La municipalité déplore cette issue.

S. SECHET



## Kermesse

Cette année, la kermesse sur le thème des **VACANCES** (proposé par le CMJ) s'est déroulée le samedi 29 Juin après-midi, niveau de la maternelle.

Nous **remercions grandement** la mairie pour la mise à disposition des locaux et du matériel, le centre de loisirs pour les nombreuses décorations effectuées, ainsi que la participation de tous les bénévoles tout au long de la journée.

Fort de la réussite du barbecue chaque année, celui-ci a été renouvelé sur le parvis de la mairie, où nous avons pu profiter de l'ombre de notre pin par ce temps de canicule!

La plupart des stands ont été reconduits, (malgré une difficulté de planning dû au faible nombre de parents bénévoles) comme le Dégom'eau, le jeu du dé pour les plus petits, le chamboule tout, les poneys et la structure gonflable.

Le multisport a évolué avec du basket, du tir à l'arc et du bowling. Les grands classiques : pêche à la ligne, pêche aux canards n'ont pas démerités. Les maquillages ont illuminé les visages des petits Boissillons,

Les brumisateurs ont permis de se rafraîchir tout au long de l'après-midi, mais l'affluence a tout de même été moins importante cette année !

Certains Boissillons ont répondu présents pour cette manifestation malgré ce temps caniculaire !!!

La partie buvette a permis de se restaurer tant en crêpes, gâteaux, barbe à papa qu'en boissons.

### Résultats TOMBOLA

**1<sup>er</sup> lot** : Assistant connecté N° 4414  
Bénacquista Nicolas

**2<sup>ème</sup> lot** : Protocole Hammam+ accès piscine  
- N° 3546 Poncelet Sébastien

**3<sup>ème</sup> lot** Package jeux d'extérieur N° 3087  
Carreira Mayron

Durant la kermesse et comme tous les ans, le tirage de la tombola a eu lieu. La liste des heureux gagnants est disponible en mairie, aux écoles et affichée à la boulangerie. Vous avez jusqu'au mois de septembre 2019 pour retirer vos lots auprès de FRANÇOISE PAPADOPOULOS. Parmi tous ces lots : des entrées dans différentes structures appréciées des enfants étaient mises en jeu ainsi qu'un appareil photo numérique.



Nous vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine, en espérant que de nombreux parents n'hésiteront pas à nous rejoindre pour que cette manifestation d'amusement pour les enfants puisse **toujours exister** !

L'AEEB



*Encore une année sportive qui s'achève  
avec l'ASBC, année riche  
en événements grâce à la soirée « Western » où  
adhérents et Boissillons ont été conviés à profiter  
d'un dîner spectacle avec la troupe « Les  
Allumettes ».*



*Grâce aussi à la représentation  
de fin d'année sur le thème  
« Jukebox »  
ou nos sportives et sportifs de  
tout âge ont pu vous faire rêver  
en vous offrant un  
divertissement féérique et  
ravissant avec toute  
leur gaieté, bonne humeur,  
enthousiasme, entrain et talent.*

*Pour commencer sa 15<sup>ème</sup> année sportive, l'ASBC  
organisera son vide-grenier  
le dimanche 29 septembre 2019 sur le stade de  
Boissy Le Cutté  
(Réservations au 06 87 11 49 24 ou 06 35 30 92 47  
tarif 5 € le mètre linéaire)*



*Nous vous proposons donc de venir nous retrouver pour découvrir toutes nos activités  
début septembre au forum des associations qui se déroulera à la salle des fêtes*

**L'ASBC**



## LE MOUSTIQUE TIGRE

**Nom scientifique :** Aedes albopictus

**Aspect :** noir à rayures blanches

**Taille :** plus petit qu'une pièce de 1 centime

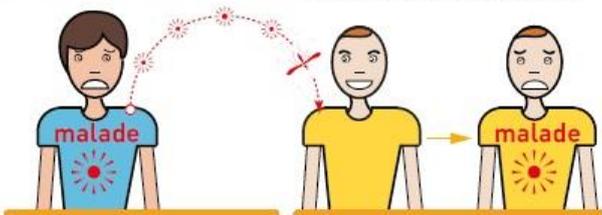
**Lieux de vie :** près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

**Lieux de ponte :** petites quantités d'eau stagnante

**Reproduction :** 200 oeufs par femelle en moyenne

### CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.

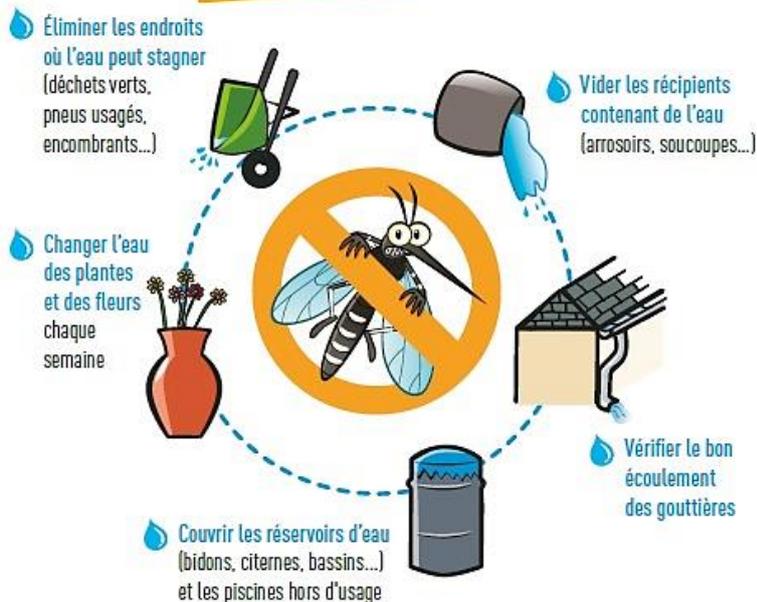


Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade

Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

## LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



### CONSEILS AUX VOYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

## BIENVENUE A BOISSY BEACH

VACANCES D'ÉTÉ DU 15 JUILLET AU 19 JUILLET 2019

	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19
MATERNELS	COQUILLAGES ET CRUSTACÉS...  FAIT L'ÉTOILE DE MER	BOUVILLE NOUS VOILA !	OH MON BATEAU, OHOHOH....	PLOUF A BOIS LE ROI.  PLOUF A BOIS LE ROI	PETITES GOURMANDISES... JE FONDS AU SOLEIL !!!
ELEMENTAIRES	EMPORTER PAR LE VENT !! SABLE AUX MILLES COULEURS.	PEDALE, PEDALO ... (RANDONNÉE VELO)	PHOTO BUSH PLAYA ! AU FIL DE L'ÉTÉ...	PLOUF A BOIS LE ROI	COCKTAILS ET CUISINE... 
	R	E	P	A	S
MATERNELS	SIESTE BIEN DANS TON MAILLOT !!!	BOUVILLE NOUS VOILA !	SIESTE BIEN DANS TON MAILLOT !!!	PLOUF A BOIS LE ROI 	SIESTE BOUM BOUM BOUM !!!
ELEMENTAIRES	EMPORTER PAR LE VENT (TEST) DANCE...	PEDALE, PEDALO... (RANDONNÉE VELO)	JE BRILLE EN SOIRÉE !!	PLOUF A BOIS LE ROI 	BOUGE TON CORPS ! VAMOS A LA PLAYA...

### Programme du Centre de Loisirs du 15 au 19 Juillet

(la semaine du 22 au 26 Juillet est disponible sur le site internet de la commune [www.Boissy-le-cutte.fr](http://www.Boissy-le-cutte.fr))



## Incivil'été 2019

Depuis maintenant quelques semaines, nous avons été informés que des regroupements de jeunes gens se font au niveau de la rue du repos (cimetière). Le week-end du 25 mai dernier a été particulièrement dérangeant pour les riverains, avec « barbecue improvisé », nuisances sonores (boîte de nuit), « Chasse au trésor » dans le cimetière, et véhicule en mode rallye.

Ce fait n'est pas nouveau à cet endroit, et nous avons également à déplorer le même phénomène au niveau du parking de l'école maternelle.

Les beaux jours accentuent ces incivilités, la municipalité a alerté la gendarmerie de Guigneville sur ces problèmes de nuisances, mais ce type de regroupement doit être pris sur le fait pour pouvoir être verbalisé. La mairie ne peut que relater les faits sans les avoir constatés. C'est aux riverains d'alerter les services de Gendarmerie lorsque ces jeunes sont sur site.

S. SECHET

## Opération Tranquillité Vacances

Cette opération est active toute l'année et elle entraîne le passage de patrouilles de gendarmerie devant votre domicile pendant votre absence.

Ce dispositif gratuit est l'un des outils mis à votre disposition dans le cadre de la lutte contre les cambriolages.



Un formulaire (disponible sur le site de la commune, rubrique 'Documents' puis 'Liens pratiques' <http://www.boissy-le-cutte.fr/index.php/liens-pratiques> ou en Gendarmerie) doit être complété et soit déposé directement à la brigade de GUIGNEVILLE soit envoyé par mail à la Gendarmerie à [bta.guigneville-sur-essonne@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bta.guigneville-sur-essonne@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

JM DUMAZERT

## Venez rencontrer l'AMAP en Gâtinais

Au Gymnase de Cerny (Route d'Etampes)

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne a pour objectifs :

- Recréer du lien humain entre agriculteurs de la région et consommateurs
- Apporter une sécurité financière à des paysans s'engageant dans une démarche d'agriculture durable
- Favoriser l'accès et l'éducation à une alimentation de qualité

L'AMAP en Gâtinais vous propose un (des) contrat(s) avec:

- Les légumes bio des Potagers du Télégraphe : entreprise d'insertion qui produit ses légumes bio à Itteville et Etampes (panier de 11 euros par semaine)
- Le cresson de la cressonnière de Cerny/Montmirault
- Les oeufs et volailles bio de l'Orée de Milly
- Les pains et brioches du « Pain de Pierre » (Lardy), produits à partir de céréales bio
- L'huile d'olive bio en provenance de Crête

Et bientôt d'autres produits comme

- les bouquets de fleurs en production bio à Avrainville de Fleurs de Cocagne (entreprise d'insertion)
- les lentilles, quinoa et huiles (colza, tournesol, cameline) de la ferme bio d'Antoine (Pithiviers-le-Vieil)

**Rien de mieux que venir rencontrer ceux qui font vivre cette AMAP lors d'une distribution chaque Mercredi de 17h30 à 19h.**

Contact : [contact@amap-en-gatinais.fr](mailto:contact@amap-en-gatinais.fr) / [amapengatinaiscerny@gmail.com](mailto:amapengatinaiscerny@gmail.com)





## Festivités du 14 Juillet

Pour 2019 comme lors de ces deux dernières années, la commune a décidé de s'associer avec les communes de Cerny, Janville, Bouray et Lardy pour offrir aux Boissillons le feu d'artifice.

Cette année le Brésil sera à l'honneur et le feu sera tiré le 13 Juillet au soir sur le plateau de l'Ardenay, à l'aérodrome JB SALIS.

Le lendemain, la revue des sapeurs-pompiers se déroulera sur la place de l'église de Boissy le Cutté à partir de 10h.

Suite à cette cérémonie, le verre de l'amitié sera servi en salle du conseil à la mairie.

**14 JUILLET 2019**

à 10h00

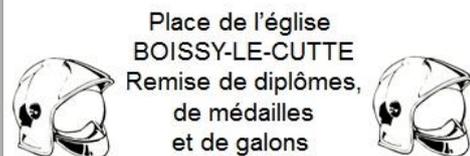
REVUE

DES SAPEURS-POMPIERS

DE

CERNY / LA FERTE-ALAIS

et de BOISSY LE CUTTE



A l'issue : une manœuvre réalisée par les JSP, allocutions

Dépôt de gerbe près de la mairie

## Cartes de Transport Scolaire

Pour la prochaine rentrée scolaire, le TSE (Transport Sud Essonne) vous propose d'effectuer la demande de carte Scol'R de votre enfant via Internet sur le site [www.transportsudessonne.fr](http://www.transportsudessonne.fr). Le paiement se fera aussi par Internet (CB) après réception de la facture (site du Trésor Public). L'inscription à l'aide du support papier est toujours possible mais il vous faut télécharger le document sur le site internet ci-dessus et le paiement s'effectuera pas cheque joint à votre courrier.

Pour toute question, contactez le 01.64.92.00.23 (Lu au Ve : 8h - 12h / Ma au Je : 13h30 à 17h).

## Forum des associations

Les dynamiques associations Boissillonnes seront présentes lors du forum des associations, le Samedi 7 Septembre prochain, de 10h à 18h.

Venez nombreux découvrir les activités proposées, poser vos questions, demander tous les renseignements nécessaires et échanger avec les sympathiques membres présents ce jour-là.

J. ALLEAUME



## Fermetures estivales

**Agence postale** : fermée du 5/08 au 27/08 inclus

**Mairie** : fermée les samedis 13/07, 27/07, 10/08 et 24/08

**Bibliothèque** ouverte du 9 juillet au 27/07 aux horaires suivants :

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h

Fermée du 29 juillet au 31 août 2019 inclus.



## Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à la disposition des Boissillons au plateau technique (un justificatif de domicile peut vous être demandé) :

**Le 14/09/2019 9h-11h, le 16/11/2019 9h-11h, le 14/03/2020 9h-11h**

A noter sur vos tablettes !



## ETAT CIVIL

### Naissances :



AUDUREAU Ciara Rose Maria  
ROBERT Maël Roger Vincent  
ROBERT Télió Joseph Vincent

le 11 mai 2019 à Etampes  
le 25 juin 2019 à Etampes  
le 25 juin 2019 à Etampes



### Décès :



COURTAT Lucien Jacques Pierre

le 29 Juin 2019 à Boissy le Cutté

## URBANISME

### Permis de Construire

ROBILLARD Alexandre  
Ste ALLPACK  
BELHAKEM Bénaouda  
LOUPIAC Benoit  
CHAILLOU Rudy

Le Jardin des Vignes Lot 11  
Rue des Vignes  
55 rue de la Libération  
4 rue des Cépages  
3 Chemin de la Margaille

Maison individuelle  
Extension hangar  
Terrasse surélevée  
modification clôture  
Création préau

### Déclarations de Travaux :



DOS SANTOS Américo  
COUGET Valérie  
PEIXOTO José  
LANIAU Aurélien  
MASSON Gisèle  
MARINO José  
PLACHINSKI Elisabeth  
LEVASSEUR Didier  
GABET Michel  
DAVIAU Richard  
PEREIRA André  
GARNIER Coralie  
Ag. Fr. Transition Ecologique  
DA SILVA Rui  
BELHAKEM Bénaouda  
LEPETIT Madeleine  
PINHEIRO Leonel  
BARBOSA Jean  
BARBOSA Jean  
ALVES REIS Alcide  
TOSTIVINT Françoise  
CANAL Pascal

3 rue de la Libération  
22 rue des Vallées  
22 grande rue  
13 bis rue de la Croix Boissée  
4 rue du verger  
7 rue Georges Clémenceau  
29 ter grande rue  
1 rue des Alliés  
18 rue des Vallées  
1 impasse des Pommiers  
6B rue des Vignes  
7 ruelle Godard  
2 rue des Bleuets  
3 Bis rue des Sablons  
55 rue de la Libération  
14 rue de la Libération  
2 rue Sainte barbe  
33 bis grande rue  
35 grande rue  
2 impasse des Prés  
1 rue G. Clémenceau  
25 rue de la Libération

Modification clôture  
Remplacement toiture sur annexe  
Ouverture de velux en bois  
Véranda  
Changement de portail  
Réfection toiture  
Réfection toiture de la grange  
Pose Velux  
Changement de portail  
Changement de portail  
Remplacement fenêtres  
Travaux sur clôture  
Pose de panneaux photovoltaïques  
Abri de jardin  
Terrasse avec pergola  
Changement de portail  
Modification clôture  
Remplacement fenêtres  
Remplacement volets  
Piscine semi enterrée  
Réfection clôture  
Remplac<sup>t</sup> menuiserie + volet roulant

### Agenda :

Samedi 13 Juillet Feu d'artifice, plateau de l'Ardenay  
Dimanche 14 Juillet Cérémonie place de l'église  
Samedi 7 Septembre Forum des associations à la salle des fêtes  
Dimanche 29 Septembre Repas des anciens  
Dimanche 29 Septembre Vide grenier ASBC



Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comité de rédaction : SYLVIE SECHET, ALINE VAUTHIER, JURGEN ALLEAUME, FABRICE AUCOULON, MARCEL DUBOIS, J-MICHEL DUMAZERT.